



Ouverture de la discussion sur le thème présidentiel 2007 – 2009:
Les bibliothèques à l'ordre du jour !

Thème présidentiel de la Présidente-Elue de l'IFLA
Claudia Lux

Traduit par Cécile SWIATEK
BUPMC, Paris, France
Cecile.swiatek@gmail.com

Réunion: 106 President-Elect's Planning Session
Interprétation simultanée: non

CONGRES MONDIAL DES BIBLIOTHEQUES ET DE L'INFORMATION
72ème CONGRES GENERAL DE L'IFLA
20-24 août 2006, Séoul, Corée
<http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm>

IFLA2006

Les participants sont cordialement invités à la :

Session du Président-Elu : „Les bibliothèques à l'ordre du jour“

**Parties 1 et 2 : IFLA 2006 Séoul: jeudi 22 août 2006 (Première partie : 8:30 – 10:30
et Seconde partie: 10:45 – 12:45)**

Résumé:

1. Notre advocacy (du niveau international au niveau local)
2. Que signifie “Les bibliothèques à l'ordre du jour!”?
3. Qui visons-nous par notre advocacy? (outre les ministères culturels et d'éducation, il existe d'autres pistes politiques)
4. Quels sont les sujets de discussion les plus adéquats? (à débattre pendant la session)
5. Quelles méthodes réussissent? (à débattre pendant la session)
6. Qui doit être impliqué? (à débattre pendant la session)
7. A quoi notre performance doit-elle ressembler? (à débattre à l'avenir)

1. Notre advocacy

Dans toutes nos discussions, les bibliothèques ont souvent affirmé ne pas faire l'objet d'attention dans les prises de décision politiques, alors qu'elles contribuent sous de nombreux aspects au développement de notre société.

Tout d'abord, demandons-nous s'il est dans notre intérêt d'être au centre de l'attention des politiques.

Cette question n'a pas une réponse unique, car il existe de nombreux cas où l'intérêt que nous ont porté les politiques a abouti à des restrictions dans le travail quotidien des bibliothèques, à réduire leurs efforts à fournir un accès libre à l'information à leurs usagers et à menacer leurs pratiques d'acquisition ouverte à toutes sortes de livres et à toutes sortes de points de vue sur le monde. Comme cela est clairement affirmé dans le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique : " Les collections et les services doivent être exempts de toute forme de censure, idéologique, politique ou religieuse, ou de pressions commerciales."

Le contenu des collections de bibliothèques doit être laissé à la discrétion du bibliothécaire professionnel, sans avoir à subir l'influence d'hommes politiques ou de groupes de pression.

La responsabilité des bibliothécaires doit être fondée sur leur formation professionnelle. Afin de lutter contre les cas où cette situation n'est pas respectée, l'IFLA a créé l'activité fondamentale FAIFE, le comité pour la Liberté d'accès à l'information et la liberté d'expression, qui traite de la question-clé de la liberté intellectuelle, en mesurant et contrôlant l'état de cette liberté dans différents pays, en coopération avec d'autres agences et en réagissant au nom de l'IFLA aux violations de ce principe.

Je vais tenter de répondre à ma première question : je crois qu'il est bon de rester un des points sur lesquels le monde politique porte son attention et de s'impliquer dans les processus de planification administratifs. Et mon thème présidentiel « Les bibliothèques à l'ordre du jour ! » cherche à souligner cela précisément.

L'advocacy actuelle pour les bibliothèques n'est pas entièrement mauvaise, mais notre rôle de pression politique peut cependant être amélioré. La politique a été définie par le sociologue allemand Max Weber comme la réunion de trois éléments : le pouvoir, l'organisation, et les valeurs.

Je pense que vous serez tous d'accord si je dis que les bibliothécaires ne sont jamais trop puissants lorsque leurs idées priment sur l'influence d'autres groupes, cependant nous pouvons en tirer quelques leçons. Nous savons tous que nous exerçons une influence plus forte sur les hommes politiques et les administrations lorsque nous prenons une part active à la planification et à l'organisation, car nous avons de nombreuses idées créatives et un fort groupe professionnel qui nous soutient et dont les bibliothèques peuvent contribuer à de multiples aspects de la société.

Nos valeurs sont plus fortes et plus convaincantes que celles de nombre d'autres groupes de pression. Les bibliothécaires défendent une large gamme de valeurs, comme le libre accès à l'information, le dépassement du fossé numérique, la formation tout au long de la vie, la stimulation de l'imagination et de la créativité des enfants et des jeunes gens, le développement de dialogues interculturels et de diversité culturelle, le soutien de la tradition orale, et la promotion de la prise de conscience de notre héritage culturel, etc.

En employant toute l'étendue de la gamme de nos valeurs et de notre capacité à organiser l'information, nous devrions être en mesure de défendre les bibliothèques et d'influer sur les décisions politiques.

2. Que signifie "Les bibliothèques à l'ordre du jour!"?

"Les bibliothèques à l'ordre du jour" signifie que nous allons activer nos réseaux et permettre à nos membres de prendre la parole à chaque occasion qu'ils auront de défendre et promouvoir les bibliothèques. L'IFLA est une association internationale qui compte parmi ses membres des bibliothécaires de nombreux pays, dotés de différentes

expériences d'advocacy. Le thème du Président-élu "Les bibliothèques à l'ordre du jour" rassemblera différents aspects, des méthodes adéquates et des pratiques d'advocacy éprouvées aux quatre coins du monde, pour créer un mode d'emploi de l'advocacy à l'usage des bibliothèques. Votre expérience personnelle et le partage de vos idées avec des bibliothécaires du monde entier sera une base pleine de promesses pour le travail quotidien d'advocacy pour mettre « les bibliothèques à l'ordre du jour ! ».

La plupart de nos bibliothèques et de leur management sont plus ou moins reliés aux ministères de la culture, de l'éducation ou des sciences des gouvernements et administrations de leurs pays, régions ou communautés respectifs. Les bibliothécaires entretiennent des relations plus ou moins bonnes avec leurs représentants dans les universités, les écoles ou les instituts où ils travaillent.

Pour le ministère de la culture et ses représentants politiques, ceci signifie que les bibliothécaires sont un groupe organisé pour faire pression contre ou avec d'autres partenaires comme les musées, les archives, l'opéra, les music-halls etc. dans le secteur de l'éducation, nous devons chercher à établir des partenariats dans ou avec des écoles, des universités et d'autres institutions plus grosses, qui recevront par là-même une attention plus soutenue de la part de leurs ministères respectifs.

Les bibliothèques ont mis en avant des arguments prouvant qu'elles sont aussi importantes que d'autres secteurs culturels ou éducationnels, et démontré en quoi elles méritent d'être soutenues et de recevoir un meilleur soutien financier.

Tout en connaissant notre influence dans le champ de la culture ou de l'éducation, où nous avons déjà trouvé de nombreuses façons d'être portés à l'ordre du jour, nous devons faire davantage. Nombreux sont les hommes politiques qui ont tendance à remiser les bibliothèques dans un tiroir culturel ou éducationnel. Mais en comparaison avec d'autres institutions culturelles, les bibliothèques sont impliquées dans bien d'autres secteurs où elles peuvent aider à résoudre des difficultés.

Pour cette raison, les bibliothèques devraient être portées à l'ordre du jour par exemple des plans d'urbanisme, car elles jouent un rôle important dans la vie d'une ville et peuvent apporter un véritable changement dans un paysage urbain.

Pour cette raison, les bibliothèques devraient être portées à l'ordre du jour des politiques d'immigration, car elles peuvent aider les immigrants sur des aspects très disparates d'information, de cours de langue, d'aide sur des questions sociales ou de prise de contact.

Pour cette raison, les bibliothèques devraient être portées à l'ordre du jour des développements économiques, car elles peuvent fournir une information extensive à des personnes travaillant dans des petites ou moyennes entreprises.

Pour cette raison, les bibliothèques devraient être portées à l'ordre du jour des politiques de santé, car elles peuvent fournir toutes sortes d'informations sur des questions de santé, depuis les adresses de médecins spécialisés à des questions de prévention.

Il existe encore bien d'autres secteurs, à divers niveaux politiques, dans lesquels les bibliothèques peuvent faire une différence, ou simplement aider et soutenir des développements.

En d'autres termes, nous ne devrions pas rester enfermés dans ces tiroirs où les hommes politiques ont tendance à nous voir, mais au contraire nous devrions affirmer notre rôle dans bien d'autres tiroirs, et prendre part à beaucoup d'autres activités qui impliquent divers ministères, même s'ils ne pensent pas être chargés des bibliothèques. Plus nous facilitons leur travail par notre dévouement au travail d'information, plus nous aurons de chances de recevoir leur soutien et leur aide financière. C'est cela que signifie « les bibliothèques à l'ordre du jour ! »

3. Qui visons-nous par notre advocacy?

Notre advocacy vise les décideurs politiques aussi bien internationaux que nationaux, régionaux, et communautaires.

Au niveau national, les bibliothèques s'adresseront à leurs députés, à leurs représentants dans les ministères de la culture ou de l'éducation. Les bibliothèques peuvent toutefois être des centres d'intérêt pour d'autres ministères, même si leur rôle potentiel n'est pas nécessairement encore reconnu, ou leur valeur encore perçue comme limitée aux questions de culture et d'éducation.

Les bibliothécaires effectuent un travail d'advocacy à des niveaux régionaux et communautaires où, à côté de leurs activités dans les champs de la culture et de l'éducation, elles tentent d'être portées à l'ordre du jour du développement régional, des plans d'urbanisme, de la société de l'information etc.

Au niveau universitaire aussi il est important que les bibliothèques figurent à l'ordre du jour. Elles risquent en effet d'y être parfois oubliées, et leur rôle de ne pas être pris en considération. Les bibliothèques spécialisées d'une institution font souvent face à la même situation : elles ne sont pas impliquées dans la programmation des projets de recherche alors qu'on attend d'elles qu'elles les soutiennent.

Mettre « les bibliothèques à l'ordre du jour » n'est pas une activité réservée aux directeurs et aux associations de bibliothèques. Les bibliothécaires font aussi partie de la vie de leur communauté : ils inscrivent leur enfants à la crèche, à l'école, ils sont actifs dans des maisons de retraite, ils fréquentent un nouveau centre commercial... ils ont les moyens de prendre la parole pour présenter le potentiel des bibliothèques, ce qu'elles peuvent apporter dans chacune de ces facettes de la communauté, et dire ainsi pourquoi il est important de les porter à l'ordre du jour.

Ce qui importe, c'est de savoir à quel niveau porte notre advocacy.

Comme vous le savez tous, il n'y a pas de gouvernement international : il y a des forums internationaux, et des activités dans lesquelles l'IFLA s'engage en tant qu'organisme, comme le WSIS, l'UNESCO, l'OMP et d'autres.

Ceci est une tâche essentielle pour l'IFLA, son secrétaire général et, en particulier, son président. Mais comme vous le savez, notre succès au WSIS est dû à la grande activité de nos collègues Suisses, que je veux remercier tout particulièrement, ainsi que Tuula Haavisto que nous avons engagée pour qu'elle tourne notre attention vers ces questions, et nous tienne continuellement au courant. L'IFLA ne pourrait en aucun cas gérer ce travail fondamental d'advocacy sans ces deux piliers.

Nous avons ainsi appris beaucoup, par exemple comment et à quel moment exercer au mieux notre influence sur le contenu de communications futures, comment pouvoir rendre la parole au plus fort du dialogue du Sommet, et comment coopérer avec les organisations non gouvernementales. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien et l'engagement actif de nombreuses associations de bibliothécaires, et de leurs délégués.

Nous savons à présent que nous avons une équipe engagée, composée de personnalités convaincantes, nous connaissons les mécanismes d'organisation du Sommet, nous disposons d'arguments solides et clairs, des exemples frappants de contributions de bibliothèques à une société de l'information rassemblés dans une impressionnante base de données internationale, et des partenaires à divers niveaux prêts à soutenir entièrement ou en partie nos objectifs.

4. Quels sont les sujets de discussion les plus adéquats?

Cette session permettra de discuter des questions les plus adéquates. Beaucoup de bibliothèques ont déjà apporté leur contribution à l'advocacy des bibliothèques, qui sont rassemblées dans la base de données 'Success Stories' qui illustre à quel point les bibliothèques forment une part inestimable de la société de l'information. Chaque rapport est un argument de plus pour défendre les bibliothèques.

Certains ont écrit en faveur des bibliothèques publiques et universitaires, de l'implication des bibliothèques dans la formation tout au long de la vie, et en tant que partenaires pour les programmes de formation à la maîtrise de l'information. Recueillons tous les bons arguments pour faciliter la tâche des bibliothécaires qui agissent pour les bibliothèques dans tous les secteurs. Et voyons comment discuter de la manière dont les bibliothécaires doivent se comporter lorsqu'ils défendent et combattent pour leurs objectifs.

Je vous demande donc de prendre part à cette session et de débattre des questions suivantes pour contribuer à la première session de mon thème présidentiel « Les bibliothèques à l'ordre du jour ».

Qui doit être impliqué? Quels sont les sujets de discussion les plus adéquats? Quelles méthodes réussissent ? Qui doit être impliqué? A quoi notre performance doit-elle ressembler?

« Les bibliothèques à l'ordre du jour ! » signifie que les associations de bibliothèques et les bibliothécaires ont la possibilité de s'engager dans des activités variées et de faire des bibliothèques le centre d'attention des prises de décisions politiques.

Il en existe des exemples manifestes dans le monde entier et j'espère que ces bibliothécaires actifs participeront à nos discussions et transmettront leur savoir à d'autres afin de développer les compétences d'advocacy de nos membres.

Claudia Lux, août 2006